

JAPON

La secrétaire générale d'Amnesty International reçoit le titre de docteur honoraire décerné par l'université de Ferris

Index AI : ASA 22/007/2005

ÉFAI

Mercredi 1^{er} juin 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Yokohama. Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, a reçu ce mercredi 1^{er} juin le titre de docteur honoraire, qui lui a été décerné par l'université de Ferris à Yokohama, au Japon.

« *Étudiants, gens ordinaires, chacun d'entre nous peut faire la différence dans ce monde* », a déclaré Irene Khan, lors d'un discours à l'université, dans lequel elle a appelé toutes les personnes qui le peuvent à se joindre à la campagne d'Amnesty International *Halte à la violence contre les femmes*.

Irene Khan a souligné le problème général de la violence contre les femmes, à la fois dans les situations de conflit et en temps de paix.

« *Dans le monde entier, des femmes se battent pour faire reconnaître leurs droits à un emploi, à des soins médicaux et à l'instruction. Des femmes militantes ont obtenues de grandes victoires au cours des trente dernières années. Pourtant, dans de nombreuses régions du monde, des femmes n'ont toujours pas le droit de vote et ne disposent pas de droits égaux pour tout ce qui touche à la propriété et à la famille*, a déclaré Irene Khan.

« *Dans de trop nombreux pays s'exerce à travers les lois une discrimination contre les femmes, qui est à la fois politique, sociale et économique. Les valeurs culturelles sont souvent invoquées par les gouvernements pour justifier cette inégalité de traitement, en contradiction avec les obligations qui sont les leurs de respecter les normes universelles relatives aux droits humains*.

« *La violence contre les femmes ne s'exerce pas seulement là-bas, dans des pays lointains. Elle est présente ici aussi : chez nous ; elle s'exerce contre des femmes que nous connaissons et que nous aimons ; parfois contre nous* », a déclaré Irene Khan.

La secrétaire générale d'Amnesty International a attiré l'attention sur un certain nombre de points dont le Japon doit se préoccuper, en particulier les réparations pour les anciennes femmes « de confort », les violences domestiques – deuxième cause la plus couramment citée dans les motifs de

divorce au Japon et la nécessité de protéger les femmes victimes de la traite au Japon.

« *La violence contre les femmes est peut-être universelle mais elle n'est pas inévitable* », a conclu Irene Khan. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>